

ANNEXE N°2-C

CAHIER RELATIF AU PATRIMOINE «FICHER IMMEUBLE» DE SAINT-NAZAIRE

› BESNÉ › DONGES › LA CHAPELLE-DES-MARAIS
› MONTOIR-DE-BRETAGNE › PORNICHE › SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX
› SAINT-JOACHIM › SAINT-MALO-DE-GUERSAC › SAINT-NAZAIRE › TRIGNAC



avec la participation de
addrn
agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire



Habitat



Mobilités



Économie



Environnement



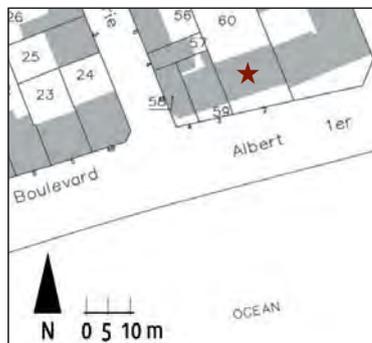
Patrimoine



Énergie & Climat

IMMEUBLE 2 BOULEVARD ALBERT 1ER

Adresse - Voie principale : Albert 1er, bd N° : 2
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 XB : 60

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à deux pans en ardoise avec une forte corniche saillante
- La composition asymétrique
- La volumétrie : additions et soustractions de volumes simples
- Le parement lisse
- Les fenêtres en bande
- Les balcons en porte-à-faux
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre mettant en valeur le rythme des lignes horizontales (bandeaux d'acrotères, cordons) et verticales (saillies répétitives)
- La couleur blanche
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



■ IMMEUBLE 2 BOULEVARD ALBERT 1ER

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

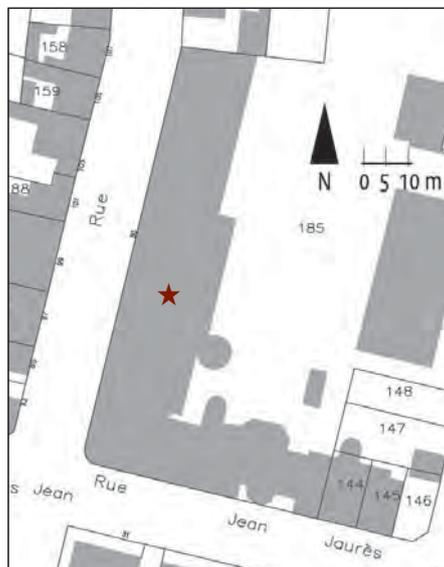
La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.

Références photos :

07P8TITRE-1

■ SÉQUENCE 80 RUE D'ANJOU - ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Adresse - Voie principale : Anjou, rue d' N° : 80
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 VC : 185

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à un pan avec une corniche saillante
- La composition asymétrique
- Les divers matériaux laissés bruts
- Le dégagement des angles
- Le traitement différencié des ouvertures
- La couleur blanche
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



■ SÉQUENCE 80 RUE D'ANJOU - ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand-ensemble - Équipement
- Hôtel particulier
- "Monument"



FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

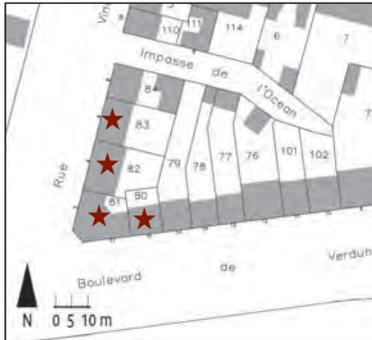
La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes...

Références photos :

03PICT0089, 03PICT0090, 03PICT0091, 05PICT0224, 05PICT0225, 07P13TITRE-1, 07P13TITRE-2

■ SÉQUENCE 2, 4, 6, RUE VINCENT AURIOL

Adresse - Voie principale : Auriol, rue Vincent N^{os} : 2, 4, 6
Voie secondaire : Verdun, bd de N^{os} : 15, 16, 17



Références cadastrales :

184 XX : 80, 81, 82, 83

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à deux pans en ardoise avec une forte corniche saillante
- La composition asymétrique
- La volumétrie : additions et soustractions de volumes simples
- Le parement lisse et les divers matériaux laissés bruts
- Le rez-de-chaussée différencié, socle réservé aux commerces
- Les pilotis
- Le dégagement des angles
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre mettant en valeur le rythme des lignes horizontales (bandeaux d'acrotères, cordons) et verticales (saillies répétitives)
- La couleur blanche (ou couleurs primaires)
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



■ SÉQUENCE 2, 4, 6, RUE VINCENT AURIOL



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.

Références photos :

06DSC_0032, 07P9TITRE-1, 07P9TITRE-2

■ SÉQUENCE 12 RUE VINCENT AURIOL

Adresse - Voie principale : Auriol, rue Vincent N° : 12
Voie secondaire : Dufrexou, rue N° : 17



Références cadastrales :

184 XV : 1, 3

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture en ardoise avec une forte corniche saillante
- La composition asymétrique
- La volumétrie : additions et soustractions de volumes simples
- Le parement lisse et les divers matériaux laissés bruts
- Le rez-de-chaussée différencié
- Le dégagement des angles
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre mettant en valeur le rythme des lignes horizontales (bandeaux d'acrotères, cordons) et verticales (saillies répétitives)
- La couleur blanche (ou couleurs primaires)
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



■ SÉQUENCE IMMEUBLE 12 RUE VINCENT AURIOL



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.

Références photos :

06DSC_0033, 06DSC_0034, 06DSC_0037, 07P12TITRE-1, 07P12TITRE-2

IMMEUBLE 16 RUE VINCENT AURIOL

Adresse - Voie principale : Auriol, rue Vincent N° : 16
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 XN : 65

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture avec une forte corniche saillante
- Le parement lisse
- Les fenêtres en bande
- Le dégagement des angles
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre mettant en valeur le rythme des lignes horizontales (bandeaux d'acrotères, cordons)
- La couleur blanche et les couleurs primaires
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



■ IMMEUBLE 16 RUE VINCENT AURIOL

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes...

Références photos :

06DSC_0035, 06DSC_0036, 07P12TITRE-3

■ SÉQUENCE 22BIS À 24 BIS RUE VINCENT AURIOL
"LE GRAND CAFÉ" ET "ANCIEN HÔTEL TRANSATLANTIQUE"

Adresse - Voie principale : Auriol, rue Vincent N^{os} : 22bis, 24, 24bis
Voie secondaire : Coty, av. René N^{os} : 17, 19, 21, 23, 25



Références cadastrales :

184 XN : 70, 5, 7, 8, 13, 14

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source : *1880
- Par estimation
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

**"Le grand café" 25 av René Coty et 24 bis rue Vincent Auriol 1880 -
"Ancien hôtel transatlantique" 17 bd René Coty vers 1880.

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à la Mansart avec des lucarnes à fronton maçonné
- La composition symétrique de la façade
- Les rapports de proportion entre pleins et vides
- La différenciation des niveaux, notamment le rez-de-chaussée traité comme soubassement, réservé aux commerces
- Le jeu d'assemblage des matériaux soulignant la modénature
- Les modénatures à ordonnancement classique en pierre de taille : chaînes d'angles, corniche et larmiers, encadrements...
- Les balcons en console ou en applique, filants ou ponctuels
- Les ferronneries ouvragées
- Les baies plus hautes que larges avec des fenêtres différentes au premier et au dernier étage
- Les menuiseries à grands carreaux recoupées de petits-bois
- Les volets en bois persiennés, repliés en tableau

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier :
« La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures du Second Empire.



■ SÉQUENCE 22BIS À 24 BIS RUE VINCENT AURIOL
"LE GRAND CAFÉ" ET "ANCIEN HÔTEL TRANSATLANTIQUE"



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Second Empire

Comme son nom l'indique, le style Second Empire est né en France sous le règne de Napoléon III, lors de l'agrandissement du palais du Louvre. Il s'inspire dans ses grandes lignes de l'architecture de la Renaissance française. C'est un style aux éléments de décor souvent fortement en relief et élaborés. Il connaît un grand succès auprès de la bourgeoisie de l'époque. L'une de ses caractéristiques est l'utilisation du toit à la Mansart, qui peut être à deux ou quatre versants. Avec le style Second Empire, la modénature réapparaît, ainsi que l'introduction du pan coupé, qui permet d'accentuer la perspective. Les balcons, filants ou ponctuels, sont caractéristiques, ainsi que l'usage de la pierre de taille appareillée.



Sources documentaires :

"Le patrimoine des communes de la Loire-Atlantique"
Édition Flohic 1999

Références photos :

06DSC_0040, 06DSC_0041, 06DSC_0042, 06DSC_0043, 06DSC_0044, 06DSC_0045, 07P15TITRE-1, 07P15TITRE-2, 07P15TITRE-4

IMMEUBLE 2 RUE DE L'AUTEL DES DRUIDES

Adresse - Voie principale : Autel des Druides N° : 2
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 VR : 34

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple et composé
- La toiture à deux pans en ardoise
- La composition excluant la symétrie
- L'entrée en creux
- La façade plate
- L'affirmation des lignes horizontales
- Le parement lisse
- Les baies plus larges que hautes
- La modénature affirmant l'horizontalité
- La couleur blanche et les couleurs primaires
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets
- Les clôtures basses matérialisant la limite de propriété.

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, maisons de la reconstruction.



■ IMMEUBLE 2 RUE DE L'AUTEL DES DRUIDES

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Les maisons de la reconstruction

Les maisons de la reconstruction sont situées en dehors des axes structurants, intercalées entre des architectures du Second Empire, en bandes, ou encore entre de petits immeubles reconstruits. Elles sont positionnées de diverses façons dans le paysage urbain, et peuvent être composées en maison jumelle. Leur composition architecturale, toujours recherchée, affirme les lignes horizontales. Une modénature typique des années 1950 dessine les éléments d'architecture en formes primaires (carré, rectangle ou cercle). La conception d'un garage est presque systématique et indissociablement liée à la composition de l'édifice.

Références photos :

06DSC_0140, 06DSC_0141, 07P40TITRE-1

■ SÉQUENCE 93 À 105 AVENUE DU BÉARN

Adresse - Voie principale : Béarn, av. du N^{os} : 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 XP : 197, 196, 195, 194, 193, 192, 191

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : début du xx^e siècle
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- La volumétrie complexe
- La polychromie de la façade
- La diversité des percements (forme et échelle)
- La variation des rapports pleins/vides
- L'animation des volumes caractérisée par l'assemblage de plusieurs toitures
- Les éléments en saillie sur la façade, balcons, balconnets
- L'accentuation de la verticalité
- La variété des matériaux de façade et des modénatures : tendance régionaliste ou historiciste : maçonneries mixtes de brique ou moellon et pierre appareillée, polychromie structurelle
- Encadrements de baies, corniches et bandeaux
- Les ferronneries
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures de la fin du XIX^e au début du XX^e.



■ SÉQUENCE 93 À 105 AVENUE DU BÉARN



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Éclectique

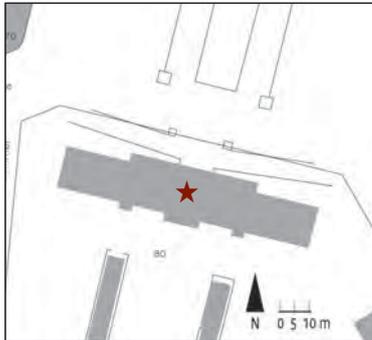
À partir de la fin du XIX^e, l'architecture est caractérisée par le mélange des styles existants : l'écriture éclectique. À Saint-Nazaire, celle-ci s'inspire de différentes tendances : régionaliste, historiciste, Art nouveau ou encore Art déco. L'éclectisme va à l'encontre de la notion d'unité classique. Ce qui compte désormais c'est que chaque façade se distingue de l'alignement. Architecture polychrome de pierre et de brique dont la vivacité tranche avec les façades enduites qui caractérisent le reste de la ville.

Références photos :

05PICT0159, 05PICT0160, 05PICT0161, 05PICT0162, 05PICT0164

IMMEUBLE PLACE FRANÇOIS BLANCHO - HÔTEL DE VILLE

Adresse - Voie principale : Blanco, place François
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 XP

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source : 1960
- Par estimation
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

- M. Roux-Spitz

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple et les proportions imposantes
- La toiture-terrasse
- La rigueur géométrique
- Le traitement de l'entrée
- Les travées alternant saillies et renforcements
- L'affirmation des lignes verticales
- Le parement lisse
- Les baies plus hautes que larges
- Les garde-corps géométriques placés au nu de la façade
- Les sections, profils des châssis de fenêtres métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition monumentale.



IMMEUBLE PLACE FRANÇOIS BLANCHO - HÔTEL DE VILLE



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Les immeubles de la reconstruction de composition monumentale

Ils sont conçus pour affirmer la prééminence de certaines artères et donner un statut politique aux espaces publics ou aux monuments qu'ils mettent en valeur. Réguliers et ordonnancés, basés sur la répétition, ils renforcent l'effet perspectif dans la ville. Dans la composition de leur façade coexistent d'une part l'affirmation du dessin et de l'ordonnancement, et d'autre part la recherche d'un rapport à la modernité : parcellaire innovant, pilotis en rez-de-chaussée, rationalité des façades...

Références photos :

06DSC_0066, 06DSC_0067, 06DSC_0081

IMMEUBLE 5 RUE DU BOIS SAVARY

Adresse - Voie principale : Bois Savary, rue du N° : 5
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 XL : 79

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source : vers 1880
- Par estimation
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à la Mansart
- La composition symétrique de la façade
- Les rapports de proportion entre pleins et vides
- Le soubassement marqué
- Le jeu d'assemblage des matériaux soulignant la modénature
- Les modénatures à ordonnancement classique en pierre de taille : chaînes d'angles harpées, corniche et larmiers, encadrements harpés des baies...
- Les baies plus hautes que larges
- Les menuiseries à grands carreaux recoupées de 2 à 3 petits-bois horizontaux
- Les volets en bois persiennés, de type brisé, repliés dans l'embrasure des baies

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures du Second Empire.



■ IMMEUBLE 5 RUE DU BOIS SAVARY

TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Second Empire

Comme son nom l'indique, le style Second Empire est né en France sous le règne de Napoléon III, lors de l'agrandissement du palais du Louvre. Il s'inspire dans ses grandes lignes de l'architecture de la Renaissance française. C'est un style aux éléments de décor souvent fortement en relief et élaborés. Il connaît un grand succès auprès de la bourgeoisie de l'époque. L'une de ses caractéristiques est l'utilisation du toit à la Mansart, qui peut être à deux ou quatre versants. Avec le style Second Empire, la modénature réapparaît, ainsi que l'introduction du pan coupé, qui permet d'accentuer la perspective. Les balcons, filants ou ponctuels, sont caractéristiques, ainsi que l'usage de la pierre de taille appareillée.

Sources documentaires :

"Le patrimoine des communes de la Loire-Atlantique"
Édition Flohic 1999

Références photos :

03PICT0110, 07P45TITRE-1

IMMEUBLE 27 RUE DU BOIS SAVARY

Adresse - Voie principale : Bois Savary, rue du N° : 27
 Voie secondaire : Anjou, rue N° : 28



Références cadastrales :

184 XK : 138

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à deux pans en ardoise avec une forte corniche saillante
- Le parement lisse et les divers matériaux laissés bruts
- Le rez-de-chaussée différencié, socle réservé aux commerces
- Les fenêtres en bande
- Les balcons en porte-à-faux
- Le dégagement des angles
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre
- La couleur blanche et les couleurs primaires
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



■ IMMEUBLE 27 RUE DU BOIS SAVARY

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.

Références photos :

06DSC_0084, 07P30TITRE-1

■ SÉQUENCE 47, 49, 51 - 54 RUE DU BOIS SAVARY

Adresse - Voie principale : Bois Savary, rue du N^{os} : 47, 49, 51 - 54
 Voie secondaire : Bretagne, rue de N^{os} : 9, 13



Références cadastrales :

184 XI : 18, 19, 20, 21, 23
 184 VX : 85

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : 2^{de} partie du XIX^e siècle
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à la Mansart avec des lucarnes à fronton maçonné
- La composition symétrique de la façade
- Les rapports de proportion entre pleins et vides
- Le jeu d'assemblage des matériaux soulignant la modénature
- Les modénatures à ordonnancement classique en pierre de taille : chaînes d'angle harpées, corniche et larmiers, encadrements de baies harpés ou non...
- Les balcons en console ou en applique, filants ou ponctuels
- Les ferronneries ouvragées
- Les baies plus hautes que larges
- Les menuiseries à grands carreaux recoupées de 2 à 3 petits-bois horizontaux
- Les volets persiennés, de type brisé, repliés dans l'embrasure des baies

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures du Second Empire.



■ SÉQUENCE 47, 49, 51 - 54 RUE DU BOIS SAVARY

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Second Empire

Comme son nom l'indique, le style Second Empire est né en France sous le règne de Napoléon III, lors de l'agrandissement du palais du Louvre. Il s'inspire dans ses grandes lignes de l'architecture de la Renaissance française. C'est un style aux éléments de décor souvent fortement en relief et élaborés. Il connaît un grand succès auprès de la bourgeoisie de l'époque. L'une de ses caractéristiques est l'utilisation du toit à la Mansart, qui peut être à deux ou quatre versants. Avec le style Second Empire, la modénature réapparaît, ainsi que l'introduction du pan coupé, qui permet d'accentuer la perspective. Les balcons, filants ou ponctuels, sont caractéristiques, ainsi que l'usage de la pierre de taille appareillée.

Références photos :

06DSC_0075, 06DSC_0076, 06DSC_0077 06DSC_0078, 06DSC_0079, 06DSC_0080, 07P47TITRE-1, 07P47TITRE-2, 07P47TITRE-3

IMMEUBLE 9, RUE DES CABOTEURS

Adresse - Voie principale : Caboteurs, rue des N° : 9
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 XK : 69

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : 2^{de} partie du XIX^e siècle
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture en ardoise
- La composition symétrique de la façade
- Les rapports de proportion entre pleins et vides
- Les modénatures à ordonnancement classique : chaînes d'angle harpées, corniche, encadrements de baies...
- Les balcons en console ou en applique, filants ou ponctuels
- Les ferronneries ouvragées
- Les baies plus hautes que larges avec des fenêtres différentes au rdc et au premier étage
- Les menuiseries à grands carreaux recoupées de 2 à 3 petits-bois horizontaux
- Les volets persiennés, de type brisé, repliés dans l'embrasure des baies

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures du Second Empire.



■ IMMEUBLE 9, RUE DES CABOTEURS

TIPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Second Empire

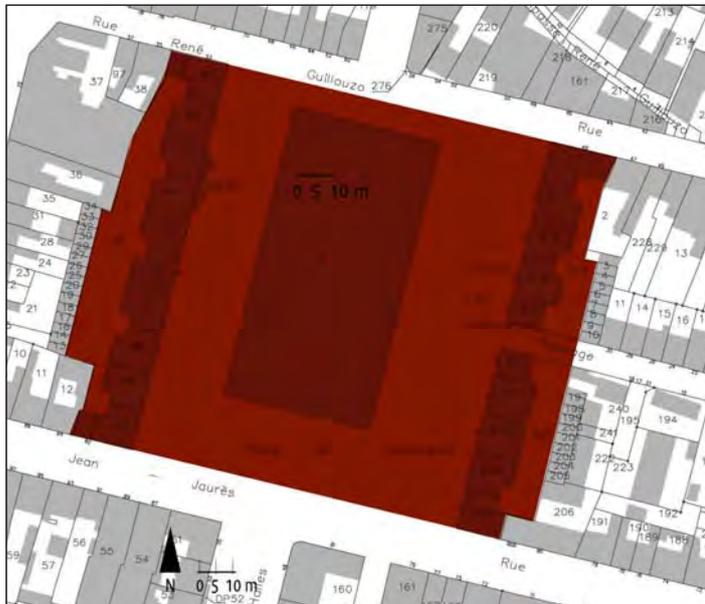
Comme son nom l'indique, le style Second Empire est né en France sous le règne de Napoléon III, lors de l'agrandissement du palais du Louvre. Il s'inspire dans ses grandes lignes de l'architecture de la Renaissance française. C'est un style aux éléments de décor souvent fortement en relief et élaborés. Il connaît un grand succès auprès de la bourgeoisie de l'époque. L'une de ses caractéristiques est l'utilisation du toit à la Mansart, qui peut être à deux ou quatre versants. Avec le style Second Empire, la modénature réapparaît, ainsi que l'introduction du pan coupé, qui permet d'accentuer la perspective. Les balcons, filants ou ponctuels, sont caractéristiques, ainsi que l'usage de la pierre de taille appareillée.

Références photos :

06DSC_0054, 07P46TITRE-1

◆ ENSEMBLE URBAIN DE LA PLACE DU COMMERCE

Adresse - Voie principale : Commerce, place du N^{os} : 1, 3, 5, 7, 11, 13, 15, 17 - 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18
 Voie secondaire : Guillouzou, rue René N^{os} : 50, 40



Références cadastrales :

184 VH : 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50
 184 VD : 1, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection."

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source : *1951 à 1954 - 1958
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTES

- **Voir ci-dessous

La place du commerce est construite à proximité immédiate de l'ancienne halle du marché qui est déplacée à Penhouët-Méan. Elle fait l'objet d'un aménagement particulièrement étudié, immeubles de grand-ensemble, à la composition extrêmement audacieuse et halle couverte mettant en œuvre les découvertes technologiques concernant les possibilités de portée du béton. La place du commerce est, avec les axes nord/sud et est/ouest, l'un des pôles structurant de la ville reconstruite.

Les bombardements de 1942 et de 1943 détruisent Saint-Nazaire à 90%. Dès 1943, une nouvelle ville surgit sur plans, empreinte d'un mélange de modernité et de régionalisme. Le plan de reconstruction de Le Maresquier* est approuvé en 1947 par la commune et l'Etat. Il met en place des principes majeurs pour l'organisation de la ville : la création d'une zone tampon entre le port et la ville, le déplacement de l'axe majeur sur l'avenue de la République (nouvel axe urbain nord-sud), et enfin la reconstruction de la ville vers l'intérieur des terres.



*Immeubles 1951 à 1954 - Marché couvert 1958

**Immeubles : M. Bouscasse, Jolivel, Vercelletto
 Marché couvert : Claude Dommée

◆ ENSEMBLE URBAIN DE LA PLACE DU COMMERCE



Références photos :

03PICT0055, 03PICT0056, 03PICT0057, 06DSC_0094, 06DSC_0095, 06DSC_0096, 06DSC_0097, 06DSC_0098, 06DSC_0099, 06DSC_00100, 06DSC_00101, 07P33TITRE-1, 07P33TITRE-2, 07P33TITRE-3

✦ ENSEMBLE URBAIN DE LA PLACE DU COMMERCE

Pour toute explication détaillée se reporter au document :

"La prise en compte du patrimoine dans le PLU - l'architecture de la ville" Une fenêtre sur la ville 2007

TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Les édifices sont intéressants pris individuellement. Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction issue du mouvement Moderne. Mais la place du Commerce présente également une intégrité urbaine qui dépasse les caractéristiques individuelles des édifices. C'est également cette intégrité de l'organisation spatiale qu'il s'agit de maintenir : alignements, hauteurs, traitement de l'espace public, traitement qualitatif des rez-de-chaussée des immeubles.

Sources documentaires :

"Le patrimoine des communes de la Loire-Atlantique"
Édition Flohic 1999

"Promenades architecturales"
Ecomusée de Saint-Nazaire / Archives municipales

IMMEUBLE 26 RUE DU CROISIC

Adresse - Voie principale : Croisic, rue du N° : 26
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 XO : 29

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : 2^{de} partie du XIX^e siècle
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture en ardoise
- La composition symétrique de la façade
- Les rapports de proportion entre pleins et vides
- Le jeu d'assemblage des matériaux soulignant la modénature
- Les modénatures à ordonnancement classique en pierre de taille : chaînes d'angle harpées, corniche et larmiers, encadrements de baies avec décor sculpté...
- Les balcons en console ou en applique, filants ou ponctuels
- Les ferronneries ouvragées
- Les baies plus hautes que larges
- Les menuiseries à grands carreaux recoupées de 2 à 3 petits-bois horizontaux
- Les volets, de type brisé, repliés dans l'embrasure des baies

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures du Second Empire.



■ IMMEUBLE 26 RUE DU CROISIC

TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Second Empire

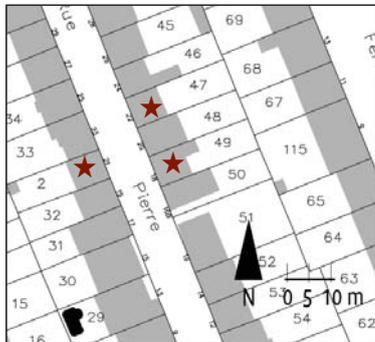
Comme son nom l'indique, le style Second Empire est né en France sous le règne de Napoléon III, lors de l'agrandissement du palais du Louvre. Il s'inspire dans ses grandes lignes de l'architecture de la Renaissance française. C'est un style aux éléments de décor souvent fortement en relief et élaborés. Il connaît un grand succès auprès de la bourgeoisie de l'époque. L'une de ses caractéristiques est l'utilisation du toit à la Mansart, qui peut être à deux ou quatre versants. Avec le style Second Empire, la modénature réapparaît, ainsi que l'introduction du pan coupé, qui permet d'accentuer la perspective. Les balcons, filants ou ponctuels, sont caractéristiques, ainsi que l'usage de la pierre de taille appareillée.

Références photos :

07P43TITRE-2

■ SÉQUENCE 18, 22 - 21 RUE PIERRE CURIE

Adresse - Voie principale : Curie, rue Pierre N°s : 18, 22 - 21
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 YB :2, 47, 49

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple et composé
- La toiture à deux pans en ardoise
- La composition excluant la symétrie
- L'entrée en creux
- La façade plate
- L'affirmation des lignes horizontales
- Le parement lisse
- L'assemblage des matériaux
- Le soubassement affirmé qui différencie rdc et étage
- Les baies plus larges que hautes
- La modénature affirmant l'horizontalité
- Le vocabulaire des années 50 de formes primaires
- La couleur blanche
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples avec barre d'appui filante
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, maisons de la reconstruction.



■ SÉQUENCE 18, 22 - 21 RUE PIERRE CURIE

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Les maisons de la reconstruction

Les maisons de la reconstruction sont situées en dehors des axes structurants, intercalées entre des architectures du Second Empire, en bandes, ou encore entre de petits immeubles reconstruits. Elles sont positionnées de diverses façons dans le paysage urbain, et peuvent être composées en maison jumelle. Leur composition architecturale, toujours recherchée, affirme les lignes horizontales. Une modénature typique des années 1950 dessine les éléments d'architecture en formes primaires (carré, rectangle ou cercle). La conception d'un garage est presque systématique et indissociablement liée à la composition de l'édifice.

Références photos :

05PICT0141, 05PICT0142, 05PICT0147, 07P39TITRE-1, 07P39TITRE-2, 07P39TITRE-3

■ SÉQUENCE 24 À 28 RUE DERMURERIE

Adresse - Voie principale : Dermurerie, rue de la Voie secondaire : N^{os} : 24, 26, 28



Références cadastrales :

184 TY : 87, 89, 91

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : 2^{de} partie du XIX^e siècle
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture en ardoise
- La composition symétrique de la façade
- Les rapports de proportion entre pleins et vides
- Le soubassement marqué
- Le jeu d'assemblage des matériaux soulignant la modénature
- Les modénatures à ordonnancement classique en pierre de taille : corniche, encadrements de baies harpés...
- Les baies plus hautes que larges
- Les menuiseries à grands carreaux recoupées de 2 à 3 petits-bois horizontaux
- Les volets persiennés, de type brisé, repliés dans l'embrasure des baies

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures du Second Empire.



■ SÉQUENCE 24 À 28 RUE DERMURERIE

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Second Empire

Comme son nom l'indique, le style Second Empire est né en France sous le règne de Napoléon III, lors de l'agrandissement du palais du Louvre. Il s'inspire dans ses grandes lignes de l'architecture de la Renaissance française. C'est un style aux éléments de décor souvent fortement en relief et élaborés. Il connaît un grand succès auprès de la bourgeoisie de l'époque. L'une de ses caractéristiques est l'utilisation du toit à la Mansart, qui peut être à deux ou quatre versants. Avec le style Second Empire, la modénature réapparaît, ainsi que l'introduction du pan coupé, qui permet d'accentuer la perspective. Les balcons, filants ou ponctuels, sont caractéristiques, ainsi que l'usage de la pierre de taille appareillée.

Références photos :

07P37TITRE-1

IMMEUBLE 10, RUE DU DOLMEN

Adresse - Voie principale : Dolmen, rue du N° : 10
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 VP : 62

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : fin XIX^e, début du XX^e
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- La volumétrie complexe
- La polychromie de la façade
- La diversité des percements (forme et échelle)
- La variation des rapports pleins/vides
- L'animation des volumes caractérisée par l'assemblage de plusieurs toitures
- Les éléments en saillie sur la façade, balcons, balconnets
- L'accentuation de la verticalité
- La variété des matériaux de façade et des modénatures : tendance régionaliste ou historiciste : maçonneries mixtes de brique ou moellon et pierre appareillée, polychromie structurelle
- Encadrements de baies, corniches et bandeaux
- Les ferronneries
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures de la fin du XIX^e au début du XX^e.



■ IMMEUBLE 10, RUE DU DOLMEN

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Éclectique

À partir de la fin du XIX^e, l'architecture est caractérisée par le mélange des styles existants : l'écriture éclectique. À Saint-Nazaire, celle-ci s'inspire de différentes tendances : régionaliste, historiciste, Art nouveau ou encore Art déco. L'éclectisme va à l'encontre de la notion d'unité classique. Ce qui compte désormais c'est que chaque façade se distingue de l'alignement. Architecture polychrome de pierre et de brique dont la vivacité tranche avec les façades enduites qui caractérisent le reste de la ville.

Références photos :

03PICT0101, 03PICT0102, 03PICT0103, 06DSC_0128, 06DSC_0129, 06DSC_0130, 06DSC_0131, 06DSC_0132, 07P25TITRE-1, 07P25TITRE-2, 07P25TITRE-3

■ SÉQUENCE 12 À 16 RUE DU DOLMEN

Adresse - Voie principale : Dolmen, rue du N^{os} : 12, 14, 16
 Voies secondaires : Dolmen, pass. du N^{os} : 18, 20
 Venètes, rue des N^{os} : 3, 5, 7



Références cadastrales :

184 VP : 37, 38, 39, 40, 52, 53, 56, 57

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à deux pans en ardoise avec une corniche saillante
- La volumétrie : additions et soustractions de volumes simples
- Le parement lisse et les divers matériaux laissés bruts
- Le rez-de-chaussée différencié
- Les fenêtres en bande
- Les balcons et les loggias en porte-à-faux
- Les pilotis
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre
- La couleur blanche et primaires
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction issus du Mouvement moderne.



— SÉQUENCE 12 À 16 RUE DU DOLMEN



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"



FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.

Références photos :

03PICT0101, 03PICT0102, 03PICT0103, 06DSC_0128, 06DSC_0129, 06DSC_0130, 06DSC_0131, 06DSC_0132, 07P25TITRE-1, 07P25TITRE-2, 07P25TITRE-3

■ SÉQUENCE 44 ET 46 RUE DU DOLMEN

Adresse - Voie principale : Dolmen, rue du N°s : 44, 46
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 VR : 57, 58

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : fin XIX^e, début du XX^e
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- La polychromie de la façade
- La diversité des percements (forme et échelle)
- La variation des rapports pleins/vides
- Les éléments en saillie sur la façade : balcons, balconnets
- L'accentuation de la verticalité
- La variété des matériaux de façade et des modénatures : polychromie structurelle
- Conserver l'unité de traitement de la façade des maisons jumelles
- Encadrements de baies, corniches et bandeau
- Les ferronneries de style Art déco
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures de la fin du XIX^e au début du XX^e.



■ SÉQUENCE 44 ET 46 RUE DU DOLMEN

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Éclectique

À partir de la fin du XIX^e, l'architecture est caractérisée par le mélange des styles existants : l'écriture éclectique. À Saint-Nazaire, celle-ci s'inspire de différentes tendances : régionaliste, historiciste, Art nouveau ou encore Art déco. L'éclectisme va à l'encontre de la notion d'unité classique. Ce qui compte désormais c'est que chaque façade se distingue de l'alignement. Architecture polychrome de pierre et de brique dont la vivacité tranche avec les façades enduites qui caractérisent le reste de la ville.

Références photos :

06DSC_0142, 06DSC_0143

IMMEUBLE 45 RUE DU DOLMEN

Adresse - Voie principale : Dolmen, rue du N° : 45
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 VB : 120

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple et composé
- La toiture à deux pans en ardoise
- La composition excluant la symétrie
- L'entrée en creux
- La façade plate
- Le parement lisse
- L'assemblage des matériaux
- Le soubassement affirmé qui différencie rdc et étages
- Le vocabulaire des années 50 de formes primaires
- La couleur blanche
- Les garde-corps simples avec barre d'appui filante
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, maisons de la reconstruction.



■ IMMEUBLE 45 RUE DU DOLMEN

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Les maisons de la reconstruction

Les maisons de la reconstruction sont situées en dehors des axes structurants, intercalées entre des architectures du Second Empire, en bandes, ou encore entre de petits immeubles reconstruits. Elles sont positionnées de diverses façons dans le paysage urbain, et peuvent être composées en maison jumelle. Leur composition architecturale, toujours recherchée, affirme les lignes horizontales. Une modénature typique des années 1950 dessine les éléments d'architecture en formes primaires (carré, rectangle ou cercle). La conception d'un garage est presque systématique et indissociablement liée à la composition de l'édifice.

Références photos :

05PICT0207, 07P38TITRE-1

◆ ENSEMBLE URBAIN 1 ET 3 SQUARE DU DOLMEN

Adresse - Voie principale : Dolmen, square du N^{os} : 1, 3
 Voies secondaires : Dolmen, rue du N^{os} : 21, 23
 Autel des Druides, rue de l' N^o : 15



Références cadastrales :

184 VR : 64, 65, 37
 184 VC : 104, 105, 106

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : entre 1850 et 1910
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

Le square du Dolmen héberge un dolmen du néolithique appelé le « Dolmen des Trois Pierres », celui-ci est classé à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 1889. Il est accompagné d'un menhir et de vieux chênes verts qui participent à la qualité de l'espace urbain.

Cet ensemble urbain, situé à l'intérieur du Périmètre de Protection Modifié est majoritairement représenté par les familles d'architectures Second Empire et de la fin du XIX^e et du début XX^e (architectures éclectiques) qui contribuent à la qualité spatiale du lieu et à son l'homogénéité.



◆ ENSEMBLE URBAIN 1 ET 3 SQUARE DU DOLMEN



Références photos :

06DSC_0133, 06DSC_0134, 06DSC_0135, 06DSC_0136, 06DSC_0137, 06DSC_0138, 06DSC_0139

✦ ENSEMBLE URBAIN 1 ET 3 SQUARE DU DOLMEN

Pour toute explication détaillée se reporter au document :

“La prise en compte du patrimoine dans le PLU - l'architecture de la ville” Une fenêtre sur la ville 2007

TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- “Monument”

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Second Empire

Comme son nom l'indique, le style Second Empire est né en France sous le règne de Napoléon III, lors de l'agrandissement du palais du Louvre. Il s'inspire dans ses grandes lignes de l'architecture de la Renaissance française. C'est un style aux éléments de décor souvent fortement en relief et élaborés. Il connaît un grand succès auprès de la bourgeoisie de l'époque. L'une de ses caractéristiques est l'utilisation du toit à la Mansart, qui peut être à deux ou quatre versants. Avec le style Second Empire, la modénature réapparaît, ainsi que l'introduction du pan coupé, qui permet d'accentuer la perspective. Les balcons, filants ou ponctuels, sont caractéristiques, ainsi que l'usage de la pierre de taille appareillée.

Éclectique

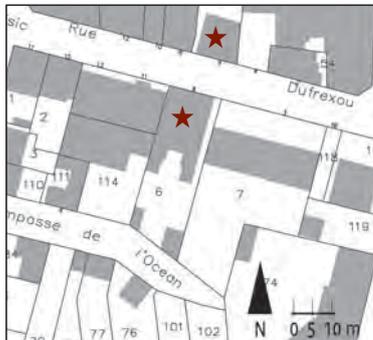
À partir de la fin du XIX^e, l'architecture est caractérisée par le mélange des styles existants : l'écriture éclectique. À Saint-Nazaire, celle-ci s'inspire de différentes tendances : régionaliste, historiciste, Art nouveau ou encore Art déco. L'éclectisme va à l'encontre de la notion d'unité classique. Ce qui compte désormais c'est que chaque façade se distingue de l'alignement. Architecture polychrome de pierre et de brique dont la vivacité tranche avec les façades enduites qui caractérisent le reste de la ville.

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

De nombreux édifices sont intéressants pris individuellement. Il s'agit de constructions de divers « styles ». Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture concernée. Mais le square du Dolmen présente une intégrité urbaine qui dépasse les caractéristiques individuelles des édifices. C'est également cette intégrité de l'organisation spatiale qu'il s'agit de maintenir : alignements, hauteurs, épannelages et traitement de l'espace public.

■ SÉQUENCE 6 ET 9 RUE DUFREXOU

Adresse - Voie principale : Dufrexou, rue du N°s : 6, 9
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 XX : 6
184 XN : 76

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : 2^{de} partie du XIX^e siècle
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à la Mansart avec des lucarnes à fronton maçonné
- La composition symétrique de la façade
- Les rapports de proportion entre pleins et vides
- Le soubassement marqué
- Le jeu d'assemblage des matériaux soulignant la modénature
- Les modénatures à ordonnancement classique : chaînes d'angle harpées, corniche et larmiers, encadrements de baies...
- Les balcons en console ou en applique
- Les ferronneries ouvragées
- Les baies plus hautes que larges
- Les menuiseries à grands carreaux recoupées de 2 à 3 petits-bois horizontaux
- Les volets persiennés, de type brisé, repliés dans l'embrasure des baies

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures du Second Empire.



■ SÉQUENCE 6 ET 9 RUE DUFREXOU



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Second Empire

Comme son nom l'indique, le style Second Empire est né en France sous le règne de Napoléon III, lors de l'agrandissement du palais du Louvre. Il s'inspire dans ses grandes lignes de l'architecture de la Renaissance française. C'est un style aux éléments de décor souvent fortement en relief et élaborés. Il connaît un grand succès auprès de la bourgeoisie de l'époque. L'une de ses caractéristiques est l'utilisation du toit à la Mansart, qui peut être à deux ou quatre versants. Avec le style Second Empire, la modénature réapparaît, ainsi que l'introduction du pan coupé, qui permet d'accentuer la perspective. Les balcons, filants ou ponctuels, sont caractéristiques, ainsi que l'usage de la pierre de taille appareillée.

Références photos :

06DSC_0038, 06DSC_0039, 07P14TITRE-1, 07P14TITRE-2

■ SÉQUENCE 12 À 16 BOULEVARD LÉON GAMBETTA - ÉCOLE

Adresse - Voie principale : Gambetta, bd Léon N^{os} : 12, 14, 16
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 VY : 38
184 XH : 39

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à deux pans en ardoise
- La composition asymétrique
- La volumétrie : soustractions de volumes simples
- Le parement lisse et les divers matériaux laissés bruts
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre
- La couleur blanche
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction issus du Mouvement moderne.



■ SÉQUENCE 12 À 16 BOULEVARD LÉON GAMBETTA - ÉCOLE



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.



Références photos :

05PICT0175, 05PICT0176, 05PICT0177, 05PICT0178, 05PICT0179, 07P31TITRE-1, 07P31TITRE-2

IMMEUBLE 3 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - BANQUE DE FRANCE

Adresse - Voie principale : Gaulle, rue du Général de N° : 3
 Voie secondaire : Vingt-huit Février 1943, rue du N° : 3



Références cadastrales :

184 XO : 60

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source: 1908
- Par estimation
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La composition symétrique de la façade
- Les rapports de proportion entre pleins et vides
- La différenciation des niveaux
- Les modénatures à ordonnancement classique en pierre de taille : corniche et larmiers, encadrements de baies...
- Les balcons en console ou en applique
- Les ferronneries ouvragées
- Les baies plus hautes que larges avec des fenêtres différentes au premier et au dernier niveau
- Les menuiseries à grands carreaux recoupées de 2 à 3 petits-bois horizontaux
- Les volets persiennés, de type brisé, repliés dans l'embrasure des baies

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures du Second Empire.



■ IMMEUBLE 3 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - BANQUE DE FRANCE

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Second Empire

Comme son nom l'indique, le style Second Empire est né en France sous le règne de Napoléon III, lors de l'agrandissement du palais du Louvre. Il s'inspire dans ses grandes lignes de l'architecture de la Renaissance française. C'est un style aux éléments de décor souvent fortement en relief et élaborés. Il connaît un grand succès auprès de la bourgeoisie de l'époque. L'une de ses caractéristiques est l'utilisation du toit à la Mansart, qui peut être à deux ou quatre versants. Avec le style Second Empire, la modénature réapparaît, ainsi que l'introduction du pan coupé, qui permet d'accentuer la perspective. Les balcons, filants ou ponctuels, sont caractéristiques, ainsi que l'usage de la pierre de taille appareillée.

Sources documentaires :

"Le patrimoine des communes de la Loire-Atlantique"
Édition Flohic 1999

Références photos :

06DSC_0056, 06DSC_0057, 07P16TITRE-1

IMMEUBLE 19 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Adresse - Voie principale : Gaulle, rue du Général de N° : 19
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 XO : 38

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source : 1882
- Par estimation
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à la Mansart avec des lucarnes à fronton maçonné
- La composition symétrique de la façade
- Les rapports de proportion entre pleins et vides
- Le soubassement marqué
- Le jeu d'assemblage des matériaux soulignant la modénature
- Les modénatures à ordonnancement classique en pierre de taille : chaînes d'angle harpées, corniche et larmiers, encadrements de baies avec décor sculpté...
- Les balcons en console ou en applique
- Les ferronneries ouvragées
- Les baies plus hautes que larges avec des fenêtres différentes au premier et au dernier étage
- Les menuiseries à grands carreaux recoupées de 2 à 3 petits-bois horizontaux
- Les volets persiennés, de type brisé, repliés dans l'embrasure des baies

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures du Second Empire.



■ IMMEUBLE 19 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Second Empire

Comme son nom l'indique, le style Second Empire est né en France sous le règne de Napoléon III, lors de l'agrandissement du palais du Louvre. Il s'inspire dans ses grandes lignes de l'architecture de la Renaissance française. C'est un style aux éléments de décor souvent fortement en relief et élaborés. Il connaît un grand succès auprès de la bourgeoisie de l'époque. L'une de ses caractéristiques est l'utilisation du toit à la Mansart, qui peut être à deux ou quatre versants. Avec le style Second Empire, la modénature réapparaît, ainsi que l'introduction du pan coupé, qui permet d'accentuer la perspective. Les balcons, filants ou ponctuels, sont caractéristiques, ainsi que l'usage de la pierre de taille appareillée.

Sources documentaires :

"Le patrimoine des communes de la Loire-Atlantique"
Édition Flohic 1999

Références photos :

07P43TITRE-1

IMMEUBLE 61 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Adresse - Voie principale : Gaulle, rue du Général de N° : 61
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 XP : 10

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à deux pans en ardoise avec une corniche saillante
- La composition asymétrique
- Le parement lisse et les divers matériaux laissés bruts
- Le rez-de-chaussée différencié, socle réservé aux garages
- Les balcons en porte-à-faux
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre
- La couleur blanche et les couleurs primaires
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



■ IMMEUBLE 61 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.

Références photos :

06DSC_0071, 07P6TITRE-2

◆ ENSEMBLE URBAIN DE LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

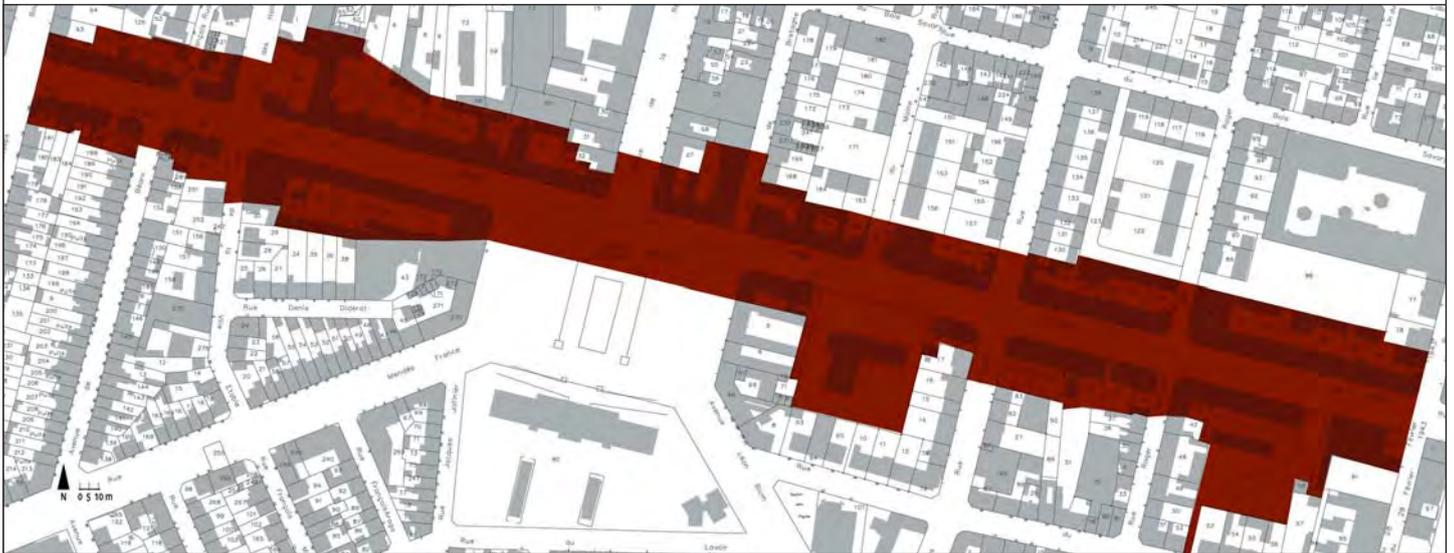
Adresse - Voie principale : Gaulle, rue du Général de Lesseps à la rue du Vingt Huit Février 1943
Voie secondaire :

Références cadastrales :

Cf plan ci-dessous

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.



APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source : n° 26 vers 1955
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

- *J-N Le Maresquier (1903-1982)

***Jean-Noël Le Maresquier (1903-1982)** est l'architecte en chef de la reconstruction de Saint-Nazaire. Architecte diplômé par le gouvernement en 1928, il enseigne à l'École des Beaux-Arts de 1953 à 1974. Il reste architecte-conseil de la ville de Saint-Nazaire jusqu'en 1978.



◆ ENSEMBLE URBAIN DE LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



Références photos :

03PICT0119, 03PICT0124, 03PICT0125, 03PICT0127, 03PICT0128, 03PICT0136, 03PICT0140, 03PICT0141, 06DSC_0058, 06DSC_0061, 06DSC_0062, 06DSC_0063, 06DSC_0064, 06DSC_0065, 06DSC_0068, 06DSC_0069, 06DSC_0070, 07P19TITRE-1, 07P19TITRE-2

◆ ENSEMBLE URBAIN DE LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Pour toute explication détaillée se reporter au document :

“La prise en compte du patrimoine dans le PLU - l'architecture de la ville” Une fenêtre sur la ville 2007

TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- “Monument”

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

La rue du Général de Gaulle est l'axe structurant est/ouest de la ville reconstruite.

Les bombardements de 1942 et de 1943 détruisent Saint-Nazaire à 90%. Dès 1943, une nouvelle ville surgit sur plans, emprunte d'un mélange de modernité et de régionalisme. Le plan de reconstruction de Le Maresquier* est approuvé en 1947 par la commune et l'Etat. Il met en place des principes majeurs pour l'organisation de la ville : la création d'une zone tampon entre le port et la ville, le déplacement de l'axe majeur sur l'avenue de la République (nouvel axe urbain nord-sud), et enfin la reconstruction de la ville vers l'intérieur des terres.

La rue du général de Gaulle se décompose en deux séquences de styles différents : de la rue Vincent Auriol à la place François Blancho, une séquence homogène de composition classique ; et de la place François Blancho à l'avenue Ferdinand de Lesseps, une séquence d'architectures disparates.

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Les architectures de la séquence homogène de composition classique entre la rue Vincent Auriol et la place François Blancho sont intéressants pris individuellement. Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition classique. Pour les immeubles qui s'intercalent suivre les préconisations adaptées.

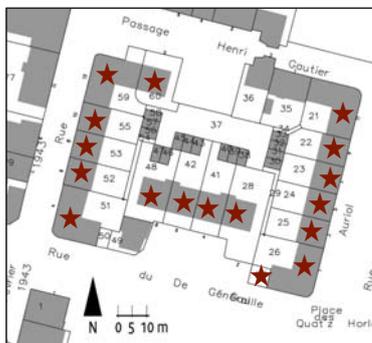
Pour améliorer la lisibilité de cet axe comme axe de composition majeur au plan urbain, tous les projets à venir situés entre la place François Blancho à l'avenue Ferdinand de Lesseps, devront se rapprocher des caractéristiques urbaines des immeubles de la première séquence.

Sources documentaires :

“Le patrimoine des communes de la Loire-Atlantique”
Édition Flohic 1999

■ SÉQUENCE 1 À 11 RUE HENRI GAUTIER

Adresse - Voie principale : Gautier, rue Henri N°s : 1, 3, 5, 7, 9, 11
 Voies secondaires : Vingt-huit février 1943, rue du N°s : 4, 6, 8, 10, 12
 Gautier, pass. Henri N° : 5



Références cadastrales :

184 XL : 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 41, 42, 48, 51, 52, 53, 55, 59, 60

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture en ardoise avec une forte corniche saillante
- La composition asymétrique
- La volumétrie : additions et soustractions de volumes simples
- Le parement lisse et les divers matériaux laissés bruts
- Le rez-de-chaussée différencié
- Les fenêtres en bande et les fenêtres d'angle
- Les balcons en porte-à-faux
- Le dégagement des angles
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre mettant en valeur le rythme des lignes horizontales (bandeaux d'acrotères, cordons) et verticales (saillies répétitives)
- La couleur blanche
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



■ SÉQUENCE 1 À 11 RUE HENRI GAUTIER



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.



Références photos :

03PICT0113, 03PICT0114, 03PICT0115, 06DSC_0046, 06DSC_0047, 06DSC_0048, 06DSC_0049, 06DSC_0050, 06DSC_0051, 06DSC_0052, 06DSC_0053, 06DSC_0055, 07P29TITRE-1, 07P29TITRE-2, 07P29TITRE-3

IMMEUBLE 47 RUE RENÉ GUILLOUZOU

Adresse - Voie principale : Guillouzou, rue René N° : 47
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 VD : 2

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : fin XIX^e, début du XX^e
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- La diversité des percements (forme et échelle)
- La variation des rapports pleins/vides
- L'accentuation de la verticalité
- La variété des matériaux de façade et des modénatures : maçonneries mixtes de brique ou moellon et pierre appareillée, polychromie structurelle
- Encadrements de baies, corniches et bandeaux
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures de la fin du XIX^e au début du XX^e.



■ IMMEUBLE 47 RUE RENÉ GUILLOUZOU

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Éclectique

À partir de la fin du XIX^e, l'architecture est caractérisée par le mélange des styles existants : l'écriture éclectique. À Saint-Nazaire, celle-ci s'inspire de différentes tendances : régionaliste, historiciste, Art nouveau ou encore Art déco. L'éclectisme va à l'encontre de la notion d'unité classique. Ce qui compte désormais c'est que chaque façade se distingue de l'alignement. Architecture polychrome de pierre et de brique dont la vivacité tranche avec les façades enduites qui caractérisent le reste de la ville.

Références photos :

06DSC_0102

● QUARTIER DE LA HAVANE

APPRECIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source : *1890, 1900,1950
- Par estimation : milieu XIX^e au milieu XX^e
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

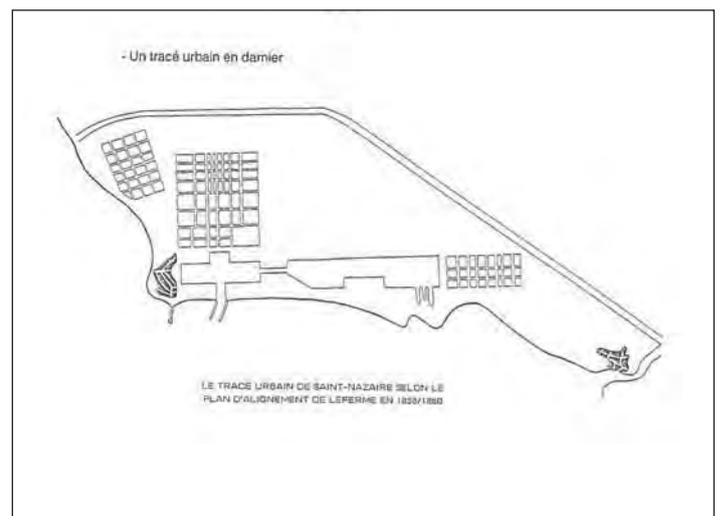
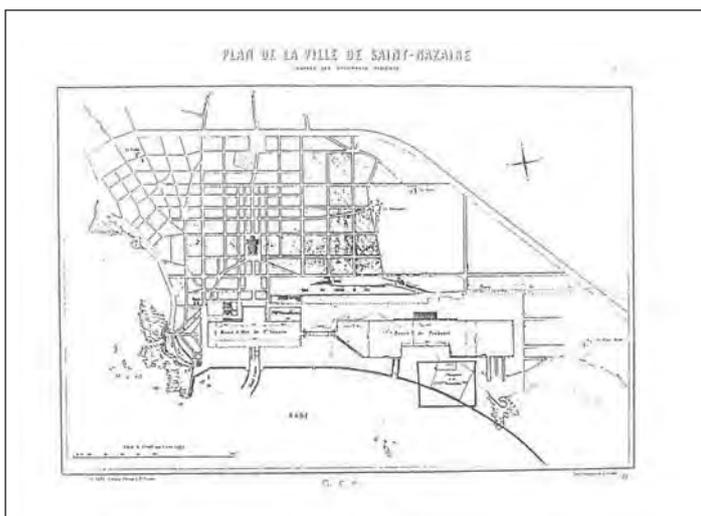
-

*50 bd du Président Wilson 1950 - N° 48, 36 bd du Président Wilson vers 1900 - N° 54 bd du Président Wilson vers 1890

Le quartier de la Havane est construit des années 1856 à 1900 pour accueillir les habitations des contremaîtres du chantier naval. La construction d'un bassin à flot, débute en 1847, et entraîne la création d'une ville nouvelle, autour du port artificiel et dans le prolongement de l'ancien village. Le quartier de la Havane trouve son origine dans la réalisation du bassin à flot et des constructions de logements qui en découlent. Au second Empire, la ville se développe vers l'intérieur des terres. La trame du centre-ville est définie, et orientée. En 1858, le plan de Leferme projette une partition sociologique et économique de l'espace urbain. La ville se développe selon deux axes principaux (sud-nord et est-ouest) qui posent les bases des tracés urbains futurs. À partir de 1871, le boulevard de l'Océan est aménagé depuis le vieux village jusqu'à la pointe de Villès-Martin. Sur le front de mer, des villas ou hôtels particuliers sont érigés.

Ce quartier est majoritairement représenté par les familles d'architectures Second Empire et de la fin du XIX^{ème} début XX^{ème} (architectures eclectiques empruntant à divers styles).

Plans illustrant l'histoire de la constitution urbaine



● QUARTIER DE LA HAVANE



Références photos :

03PICT0157, 03PICT0158, 03PICT0159, 03PICT0160, 03PICT0161, 06DSC_0001, 06DSC_0002, 06DSC_0003, 06DSC_0004, 06DSC_0005, 06DSC_0006, 06DSC_0007, 06DSC_0008, 06DSC_0009, 06DSC_0010, 06DSC_0011, 06DSC_0012, 06DSC_0013, 06DSC_0014, 06DSC_0015, 06DSC_0016, 06DSC_0017, 06DSC_0018, 06DSC_0019, 06DSC_0020, 06DSC_0021, 06DSC_0022, 06DSC_0023, 06DSC_0024, 06DSC_0025

● QUARTIER DE LA HAVANE

Pour toute explication détaillée se reporter au document :

“La prise en compte du patrimoine dans le PLU - l’architecture de la ville” Une fenêtre sur la ville 2007

TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- “Monument”

FAMILLES D’ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

De nombreux édifices sont intéressants pris individuellement. Il s’agit de constructions de divers « styles ». Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L’ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d’architecture concernée. Mais le quartier de la Havane présente une intégrité urbaine qui dépasse les caractéristiques individuelles des édifices. C’est également cette intégrité de l’organisation spatiale qu’il s’agit de maintenir : clôtures, alignements, alternance des murs gouttereaux et murs pignons sur rue, rythme parcellaire étroit sur rue, hauteur à peu près constante d’environ 3 niveaux, diversité des styles matériaux et couleurs.

Sources documentaires :

“Le patrimoine des communes de la Loire-Atlantique”
Édition Flohic 1999

IMMEUBLE 74 ET 74 BIS BOULEVARD VICTOR HUGO

Adresse - Voie principale : Hugo, bd Victor N^{os} : 74, 74bis
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 TV : 133

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple et composé
- La toiture en ardoise
- Le commerce formant terrasse
- La composition excluant la symétrie
- L'entrée en creux
- La façade plate
- L'affirmation des lignes horizontales
- Le parement lisse
- L'assemblage des matériaux
- Le soubassement affirmé qui différencie rdc et étage
- Les baies plus larges que hautes
- La couleur blanche et les couleurs primaires
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples avec barre d'appui filante
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, maisons de la reconstruction.



■ IMMEUBLE 74 ET 74 BIS BOULEVARD VICTOR HUGO



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"



FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Références photos :

05PICT0257, 05PICT0258, 05PICT0259, 07P42TITRE-1

■ SÉQUENCE 86 À 104 BOULEVARD VICTOR HUGO

Adresse - Voie principale : Hugo, bd Victor N°s : 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100, 102, 104
Voie secondaire : Renaissance, bd de la N° : 41



Références cadastrales :

184 TV : 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La corniche saillante
- La composition asymétrique
- La volumétrie : additions ou soustractions de volumes simples
- Les divers matériaux laissés bruts
- Le rez-de-chaussée différencié, socle réservé aux commerces
- Les fenêtres en bande et les fenêtres d'angle
- Les balcons et les loggias en porte-à-faux
- Le dégagement des angles
- Le traitement différencié des ouvertures
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



■ SÉQUENCE 86 À 104 BOULEVARD VICTOR HUGO



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.

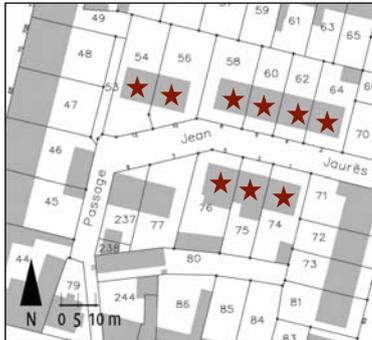


Références photos :

03PICT0042, 03PICT0043, 03PICT0044, 07P34TITRE-1

■ SÉQUENCE 2 À 12 ET 1 À 5 PASSAGE JEAN JAURÈS

Adresse - Voie principale : Jaurès, pass. Jean N°s : 2, 4, 6, 8, 10, 12 - 1, 3, 5
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 VD : 54, 56, 58, 60, 62, 64, 74, 75, 76

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source : 1952
- Par estimation
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple et composé
- La toiture à deux pans en ardoise
- La composition excluant la symétrie
- L'entrée en creux
- La façade plate
- Le parement lisse
- L'assemblage des matériaux
- Le soubassement affirmé qui différencie rdc et étage
- Les baies plus larges que hautes
- La modénature affirmant l'horizontalité
- La couleur blanche et les couleurs primaires
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples avec barre d'appui filante
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets
- Les clôtures basses matérialisant la limite de propriété.

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, maisons de la reconstruction.



■ SÉQUENCE 2 À 12 ET 1 À 5 PASSAGE JEAN JAURÈS



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Les maisons de la reconstruction

Les maisons de la reconstruction sont situées en dehors des axes structurants, intercalées entre des architectures du Second Empire, en bandes, ou encore entre de petits immeubles reconstruits. Elles sont positionnées de diverses façons dans le paysage urbain, et peuvent être composées en maison jumelle. Leur composition architecturale, toujours recherchée, affirme les lignes horizontales. Une modénature typique des années 1950 dessine les éléments d'architecture en formes primaires (carré, rectangle ou cercle). La conception d'un garage est presque systématique et indissociablement liée à la composition de l'édifice.



Sources documentaires :

"Le patrimoine des communes de la Loire-Atlantique"
Édition Flohic 1999

"Promenades architecturales"
Ecomusée de Saint-Nazaire / Archives municipales

Références photos :

06DSC_0110, 06DSC_0111, 06DSC_0112, 06DSC_0113, 06DSC_0114, 06DSC_0115, 06DSC_0116, 06DSC_0117, 07P41TITRE-1, 07P41TITRE-2, 07P41TITRE-3

■ SÉQUENCE 14 À 20 ET 21, 23 RUE JEAN JAURÈS

Adresse - Voie principale : Jaurès, rue Jean N^{os} : 14, 16, 18, 20 - 21, 23
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 VP : 6, 7, 8, 12, 100, 120

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : 2^{de} partie du XIX^e siècle
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à la Mansart avec des lucarnes à fronton maçonné
- La composition symétrique de la façade
- Les rapports de proportion entre pleins et vides
- La différenciation du rdc traité comme soubassement
- Le jeu d'assemblage des matériaux soulignant la modénature
- Les modénatures à ordonnancement classique (en pierre de taille) : chaînes d'angle harpées ou non, corniche et larmiers, encadrements de baies...
- Les balcons en console ou en applique, filants ou ponctuels
- Les ferronneries ouvragées
- Les baies plus hautes que larges avec des fenêtres différentes au dernier étage
- Les menuiseries à grands carreaux recoupées de 2 à 3 petits-bois horizontaux
- Les volets en bois persiennés, de type brisé, repliés dans l'embrasure des baies

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier :

« La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures du Second Empire.



■ SÉQUENCE 14 À 20 ET 21, 23 RUE JEAN JAURÈS



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Second Empire

Comme son nom l'indique, le style Second Empire est né en France sous le règne de Napoléon III, lors de l'agrandissement du palais du Louvre. Il s'inspire dans ses grandes lignes de l'architecture de la Renaissance française. C'est un style aux éléments de décor souvent fortement en relief et élaborés. Il connaît un grand succès auprès de la bourgeoisie de l'époque. L'une de ses caractéristiques est l'utilisation du toit à la Mansart, qui peut être à deux ou quatre versants. Avec le style Second Empire, la modénature réapparaît, ainsi que l'introduction du pan coupé, qui permet d'accentuer la perspective. Les balcons, filants ou ponctuels, sont caractéristiques, ainsi que l'usage de la pierre de taille appareillée.



Références photos :

03PICT0092, 03PICT0093, 03PICT0094, 03PICT0095, 06DSC_0118, 06DSC_0119, 06DSC_0120, 06DSC_0121, 06DSC_0122, 06DSC_0123, 06DSC_0124, 06DSC_0125, 07P48TITRE-2, 07P48TITRE-3, 07P48TITRE-4

■ SÉQUENCE 38 À 46 RUE JEAN JAURÈS

Adresse - Voie principale : Jaurès, rue Jean N^{os} : 31, 40, 42, 44, 46
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 VD : 82, 83, 84, 85, 86

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à deux pans en ardoise avec une forte corniche saillante
- La composition asymétrique
- La volumétrie : additions et soustractions de volumes simples
- Le parement lisse et les divers matériaux laissés bruts
- Le rez-de-chaussée différencié, socle réservé aux commerces
- Les fenêtres en bande
- Les balcons en porte-à-faux
- Le dégagement des angles
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre mettant en valeur le rythme des lignes horizontales (bandeaux d'acrotères, cordons) et verticales (saillies répétitives)
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



■ SÉQUENCE 38 À 46 RUE JEAN JAURÈS



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.

Références photos :

03PICT0079, 03PICT0080, 03PICT0081, 03PICT0082, 03PICT0083, 03PICT0084, 03PICT0085, 07P32TITRE-1

■ SÉQUENCE 74 À 78 RUE JEAN JAURÈS

Adresse - Voie principale : Jaurès, rue Jean N^{os} : 74, 76, 78
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 VD : 188, 189, 190

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : 2^{de} partie du XIX^e siècle
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à deux pans avec des lucarnes à fronton maçonné
- L'enduit à base de chaux
- Le jeu d'assemblage des matériaux soulignant la modénature, notamment les encadrements jouant sur une alternance de briques et de pierres de taille
- La corniche filante
- Les baies plus hautes que larges
- Les menuiseries à grands carreaux recoupées de 2 à 3 petits-bois horizontaux
- Les volets de type brisé, repliés dans l'embrasure des baies

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE BOURG » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture : familles d'architecture : maisons de bourg.



■ SÉQUENCE 74 À 78 RUE JEAN JAURÈS

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de bourg
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Les maisons de bourg

Les maisons de bourg sont aujourd'hui peu fréquentes dans le cœur historique de Saint-Nazaire mais restent le reflet d'une survivance de cette typologie, d'origine rurale, qui forme le noyau historique des bourgs et des villages.

Cette architecture répond à une simplicité fonctionnelle, volumétrique et constructive qui se caractérise par son implantation en front continu sur la rue et en mitoyenneté, par sa volumétrie à deux ou trois niveaux sous comble, par deux à trois travées de baies en largeur, ainsi que par l'utilisation d'une modénature travaillée (encadrements de baies harpés, corniche filante) souvent faite de pierres de taille et de briques.

Références photos :

03PICT0065, 07P49ITRE-1

■ SÉQUENCE 93 RUE JEAN JAURÈS

Adresse - Voie principale : Jaurès, rue Jean N° : 93
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 VH : 57

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : fin XIX^e, début du XX^e
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- La volumétrie complexe
- La polychromie de la façade
- La diversité des percements (forme et échelle)
- La variation des rapports pleins/vides
- L'animation des volumes caractérisée par l'assemblage de plusieurs toitures
- La variété des matériaux de façade et des modénatures : tendance régionaliste ou historiciste : polychromie structurelle
- Encadrements de baies, corniches et bandeaux
- Les ferronneries
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures de la fin du XIX^e au début du XX^e.



■ SÉQUENCE 93 RUE JEAN JAURÈS

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Éclectique

À partir de la fin du XIX^e, l'architecture est caractérisée par le mélange des styles existants : l'écriture éclectique. À Saint-Nazaire, celle-ci s'inspire de différentes tendances : régionaliste, historiciste, Art nouveau ou encore Art déco. L'éclectisme va à l'encontre de la notion d'unité classique. Ce qui compte désormais c'est que chaque façade se distingue de l'alignement. Architecture polychrome de pierre et de brique dont la vivacité tranche avec les façades enduites qui caractérisent le reste de la ville.

Références photos :

03PICT0061, 07P35TITRE-1

IMMEUBLE 2 RUE VIVANT LACOUR

Adresse - Voie principale : Lacour, rue Vivant N° : 2
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 YB : 20

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- La toiture en ardoise avec une corniche saillante
- La composition asymétrique
- Le parement lisse et les divers matériaux laissés bruts
- Le rez-de-chaussée différencié
- Les fenêtres en bande et les fenêtres d'angle
- Les balcons en porte-à-faux
- Le dégagement des angles
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre
- La couleur blanche
- L'encadrement des baies marqué
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



■ IMMEUBLE 2 RUE VIVANT LACOUR

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.

Références photos :

07P7TITRE-1

IMMEUBLE 35 AVENUE FERDINAND DE LESSEPS

Adresse - Voie principale : Lesseps, av. Ferdinand de N° : 35
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 XS : 110

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : fin XIX^e, début du XX^e
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- La toiture à la Mansart avec des lucarnes à fronton maçonné
- La diversité des percements (forme et échelle)
- La variation des rapports pleins/vides
- Les éléments en saillie sur la façade, balcons, balconnets
- La variété des matériaux de façade et des modénatures : tendance régionaliste ou historiciste : maçonneries mixtes de brique ou moellon et pierre appareillée, polychromie structurelle
- Encadrements de baies, corniches et bandeaux
- Les ferronneries ouvragées
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures de la fin du XIX^e au début du XX^e.



■ IMMEUBLE 35 AVENUE FERDINAND DE LESSEPS

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Second Empire

Comme son nom l'indique, le style Second Empire est né en France sous le règne de Napoléon III, lors de l'agrandissement du palais du Louvre. Il s'inspire dans ses grandes lignes de l'architecture de la Renaissance française. C'est un style aux éléments de décor souvent fortement en relief et élaborés. Il connaît un grand succès auprès de la bourgeoisie de l'époque. L'une de ses caractéristiques est l'utilisation du toit à la Mansart, qui peut être à deux ou quatre versants. Avec le style Second Empire, la modénature réapparaît, ainsi que l'introduction du pan coupé, qui permet d'accentuer la perspective. Les balcons, filants ou ponctuels, sont caractéristiques, ainsi que l'usage de la pierre de taille appareillée.

Références photos :

07P5TITRE-1, 07P5TITRE-2

■ SÉQUENCE 88 À 94 AVENUE FERDINAND DE LESSEPS

Adresse - Voie principale : Lesseps, av. Ferdiand de N^{os} : 88, 90, 92, 94
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 XP : 174, 175, 176, 177

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : 2^{de} partie du XIX^e siècle
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de ces familles d'architecture :

Pour la famille Second Empire:

- Le volume simple
- La composition symétrique de la façade
- Les rapports de proportion entre pleins et vides
- Le jeu d'assemblage des matériaux soulignant la modénature
- Les modénatures à ordonnancement classique
- Les ferronneries ouvragées
- Les baies plus hautes que larges
- Les menuiseries à grands carreaux
- Les volets en bois persiennés, de type brisé, repliés dans l'embrasure des baies

Pour la famille éclectique :

- La volumétrie complexe
- La polychromie de la façade
- La diversité des percements (forme et échelle)
- La variation des rapports pleins/vides
- L'animation des volumes caractérisée par l'assemblage de plusieurs toitures
- Les éléments en saillie sur la façade, balcons, balconnets
- L'accentuation de la verticalité (superposition de bow-windows)
- Encadrements de baies, corniches et bandeaux
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets



Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures du Second Empire et les architectures de la fin du XIX^e au début du XX^e.

■ SÉQUENCE 88 À 94 AVENUE FERDINAND DE LESSEPS

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Second Empire

Comme son nom l'indique, le style Second Empire est né en France sous le règne de Napoléon III, lors de l'agrandissement du palais du Louvre. Il s'inspire dans ses grandes lignes de l'architecture de la Renaissance française. C'est un style aux éléments de décor souvent fortement en relief et élaborés. Il connaît un grand succès auprès de la bourgeoisie de l'époque. L'une de ses caractéristiques est l'utilisation du toit à la Mansart, qui peut être à deux ou quatre versants. Avec le style Second Empire, la modénature réapparaît, ainsi que l'introduction du pan coupé, qui permet d'accentuer la perspective. Les balcons, filants ou ponctuels, sont caractéristiques, ainsi que l'usage de la pierre de taille appareillée.

Éclectique

À partir de la fin du XIXe, l'architecture est caractérisée par le mélange des styles existants : l'écriture éclectique. À Saint-Nazaire, celle-ci s'inspire de différentes tendances : régionaliste, historiciste, art nouveau ou encore art-déco. L'éclectisme va à l'encontre de la notion d'unité classique. Ce qui compte désormais c'est que chaque façade se distingue de l'alignement. Architecture polychrome de pierre et de brique dont la vivacité tranche avec les façades enduites qui caractérisent le reste de la ville.

Références photos :

05PICT0153, 05PICT0154

■ SÉQUENCE 48 À 60 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION

Adresse - Voie principale : Libération, bd de la N^{os} : 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 VB : 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à deux pans en ardoise
- La composition asymétrique
- La volumétrie : additions et soustractions de volumes simples
- Le parement lisse et les divers matériaux laissés bruts
- Le rez-de-chaussée différencié, socle réservé aux commerces
- Les fenêtres en bande et les fenêtres d'angle
- Les balcons en porte-à-faux
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre mettant en valeur le rythme des lignes horizontales (bandeaux d'acrotères, cordons) et verticales (saillies répétitives)
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



■ SÉQUENCE 48 À 60 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.

Références photos :

07P21TITRE-1, 07P21TITRE-2, 07P21TITRE-3, 07P21TITRE-4

IMMEUBLE 20 RUE DU MAINE - TRÉSOR PUBLIC

Adresse - Voie principale : Maine, rue du N° : 20
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 XK : 190

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple et les proportions imposantes
- La toiture à deux pans en ardoises
- La rigueur géométrique
- Le traitement de l'entrée
- L'affirmation des lignes verticales
- Le parement en pierres calcaires appareillées
- Le soubassement marqué
- Les baies plus hautes que larges
- La corniche filante affirmant la perspective
- L'encadrement des baies en léger débord
- Les garde-corps géométriques placés en tableau
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition monumentale.



■ IMMEUBLE 20 RUE DU MAINE - TRÉSOR PUBLIC

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport Équipement
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Les immeubles de la reconstruction de composition monumentale

Ils sont conçus pour affirmer la prééminence de certaines artères et donner un statut politique aux espaces publics ou aux monuments qu'ils mettent en valeur. Réguliers et ordonnancés, basés sur la répétition, ils renforcent l'effet perspectif dans la ville. Dans la composition de leur façade coexistent d'une part l'affirmation du dessin et de l'ordonnancement, et d'autre part la recherche d'un rapport à la modernité : parcellaire innovant, pilotis en rez-de-chaussée, rationalité des façades...

Références photos :

06DSC_0083, 07P20TITRE-1

■ SÉQUENCE 1 À 17 RUE ALBERT DE MUN

Adresse - Voie principale : Mun, rue Albert de
Voie secondaire : Gautier, rue Henri

N^{os} : 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17

N^{os} : 23, 25



Références cadastrales :

184 VT : 7, 8, 9, 32, 33, 34, 35

184 VV : 58, 180

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à deux pans en ardoise avec une corniche saillante
- La composition asymétrique
- La volumétrie : additions et soustractions de volumes simples
- Le parement lisse et les divers matériaux laissés bruts
- Le rez-de-chaussée différencié
- Les balcons et les loggias en porte-à-faux
- Le dégagement des angles
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre
- La couleur blanche
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



■ SÉQUENCE 1 À 17 RUE ALBERT DE MUN

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.

Références photos :

07P24TITRE-1, 07P24TITRE-2

IMMEUBLE 77 RUE ALBERT DE MUN - PALAIS DE JUSTICE

Adresse - Voie principale : Mun, rue Albert de N° : 77
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 VO : 1

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source : 1965
- Par estimation
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

- M. Ferré - Sculpteurs : Joël et Jan Martel

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple et les proportions imposantes
- La rigueur géométrique
- Le traitement de l'entrée
- L'affirmation des lignes verticales
- Le parement en pierres calcaires appareillées
- Le rez-de-chaussée différencié
- Les baies plus hautes que larges
- Le décor sculpté en relief
- La corniche filante affirmant la perspective
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition monumentale.



IMMEUBLE 77 RUE ALBERT DE MUN - PALAIS DE JUSTICE



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Du Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement Moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Les immeubles de la reconstruction de composition monumentale

Ils sont conçus pour affirmer la prééminence de certaines artères et donner un statut politique aux espaces publics ou aux monuments qu'ils mettent en valeur. Réguliers et ordonnancés, basés sur la répétition, ils renforcent l'effet perspectif dans la ville. Dans la composition de leur façade coexistent d'une part l'affirmation du dessin et de l'ordonnancement, et d'autre part la recherche d'un rapport à la modernité : parcellaire innovant, pilotis en rez-de-chaussée, rationalité des façades...

Sources documentaires :

"Le patrimoine des communes de la Loire-Atlantique"
Édition Flohic 1999

"Promenades architecturales"
Ecomusée de Saint-Nazaire / Archives municipales

Références photos :

06DSC_0089, 06DSC_0092, 06DSC_0093, 07P28TITRE-1

■ SÉQUENCE 95, 97 - 106 RUE ALBERT DE MUN

Adresse - Voie principale : Mun, rue Albert de N° : 95, 97 - 106
Voie secondaire : Hugo, bd Victor N° : 28, 30



Références cadastrales :

184 VN : 13
184 VH : 76

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à deux pans en ardoise avec une forte corniche saillante
- La composition asymétrique
- La volumétrie : soustractions de volumes simples
- Le parement lisse et les divers matériaux laissés bruts
- Le rez-de-chaussée différencié, socle réservé aux commerces
- Les fenêtres d'angle
- Le dégagement des angles
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre
- La couleur blanche
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



■ SÉQUENCE 95, 97 - 106 RUE ALBERT DE MUN

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.

Références photos :

05PICT0199, 07P36TITRE-1, 07P36TITRE-2

IMMEUBLE 35 RUE DE LA PAIX

Adresse - Voie principale : Paix, rue de la N° : 35
Voie secondaire : Touraine, rue de N° : 2



Références cadastrales :

184 VX : 173

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à deux pans en ardoise avec une forte corniche saillante
- La composition asymétrique
- La volumétrie : additions et soustractions de volumes simples
- Le parement lisse et les divers matériaux laissés bruts
- Le rez-de-chaussée différencié, socle réservé aux commerces
- Les fenêtres en bande et les fenêtres d'angle
- Les balcons en porte-à-faux
- Le dégagement des angles
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre
- La couleur blanche
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



■ IMMEUBLE 35 RUE DE LA PAIX

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.

Références photos :

06DSC_0085, 07P26TITRE-1

IMMEUBLE 50 RUE DE LA PAIX

Adresse - Voie principale : Paix, rue de la N° : 50
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 V0 : 77

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : fin du XIX^e, début du XX^e
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- La volumétrie complexe
- La polychromie de la façade
- La diversité des percements (forme et échelle)
- La variation des rapports pleins/vides
- L'animation des volumes caractérisée par l'assemblage de plusieurs toitures
- Les éléments en saillie sur la façade, balcons
- L'accentuation de la verticalité
- La variété des matériaux de façade
- La modénature : faux pan de bois
- Les garde-corps en bois
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures de la fin du XIX^e au début du XX^e.



■ IMMEUBLE 50 RUE DE LA PAIX

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Éclectique

À partir de la fin du XIX^e, l'architecture est caractérisée par le mélange des styles existants : l'écriture éclectique. À Saint-Nazaire, celle-ci s'inspire de différentes tendances : régionaliste, historiciste, Art nouveau ou encore Art déco. L'éclectisme va à l'encontre de la notion d'unité classique. Ce qui compte désormais c'est que chaque façade se distingue de l'alignement. Architecture polychrome de pierre et de brique dont la vivacité tranche avec les façades enduites qui caractérisent le reste de la ville.

Références photos :

03PICT0036, 07P51TITRE-1

IMMEUBLE 59 RUE DE LA PAIX

Adresse - Voie principale : Paix, rue de la N° : 59
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 VY : 31

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : fin du XIX^e, début du XX^e
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- La diversité des percements
- La variation des rapports pleins/vides
- L'accentuation de la verticalité
- Les riches modénatures
- Encadrements de baies, corniches et bandeaux
- Les ferronneries ouvragées
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures de la fin du XIX^e au début du XX^e.



■ IMMEUBLE 59 RUE DE LA PAIX

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Éclectique

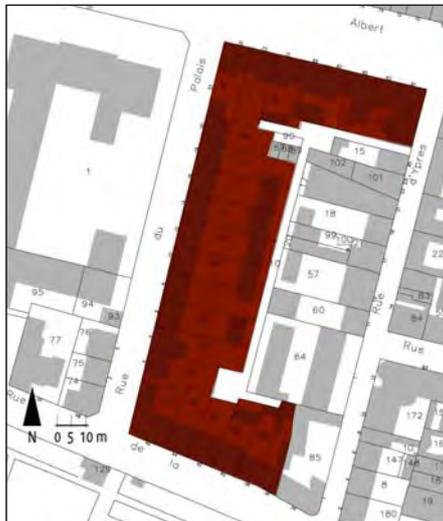
À partir de la fin du XIX^e, l'architecture est caractérisée par le mélange des styles existants : l'écriture éclectique. À Saint-Nazaire, celle-ci s'inspire de différentes tendances : régionaliste, historiciste, Art nouveau ou encore Art déco. L'éclectisme va à l'encontre de la notion d'unité classique. Ce qui compte désormais c'est que chaque façade se distingue de l'alignement. Architecture polychrome de pierre et de brique dont la vivacité tranche avec les façades enduites qui caractérisent le reste de la ville.

Références photos :

05PICT0195, 05PICT0196, 07P50TITRE-1

■ SÉQUENCE 2 À 20 RUE DU PALAIS

Adresse - Voie principale :	Palais, rue du	N ^{os} : 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20
Voies secondaires :	Mun, rue Albert de Paix, rue de la	N ^{os} : 61, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75 N ^{os} : 36, 38, 40, 42, 44, 46



Références cadastrales :

184 VO : 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 58, 59, 61, 62, 63, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 86

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source : 1949
- Par estimation
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à deux pans en ardoise avec une forte corniche saillante
- La composition asymétrique
- La volumétrie : additions et soustractions de volumes simples
- Le parement lisse et les divers matériaux laissés bruts
- Les fenêtres en bande
- Les balcons en porte-à-faux
- Le dégagement des angles
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction issus du Mouvement moderne.



■ SÉQUENCE 2 À 20 RUE DU PALAIS



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.



Sources documentaires :

"Le patrimoine des communes de la Loire-Atlantique"
Édition Flohic 1999

"Promenades architecturales"
Ecomusée de Saint-Nazaire / Archives municipales

Références photos :

03PICT0033, 03PICT0034, 03PICT0035, 06DSC_0086, 06DSC_0087, 06DSC_0088, 06DSC_0090, 06DSC_0091, 07P27TITRE-1, 07P27TITRE-2, 07P27TITRE-3

■ SÉQUENCE 4 À 14 RUE BOULEVARD DE LA RENAISSANCE

Adresse - Voie principale : Renaissance, bd de la N^{os} : 4, 6, 8, 10, 12, 14
 Voies secondaires : République, av. de la N^{os} : 97, 99
 Cardurand, rue de N^o : 19



Références cadastrales :

184 TS : 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 206

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source : 1952
- Par estimation
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTES

- *M. Jolivel, Chaney et Leguay

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture en ardoise avec une forte corniche saillante
- La composition asymétrique
- La volumétrie : soustractions de volumes simples
- Le parement lisse et les divers matériaux laissés bruts
- Le rez-de-chaussée différencié, socle réservé aux commerces
- Les fenêtres en bande et les fenêtres d'angle
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre
- La couleur blanche
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



*M. Jolivel architecte chef de groupe, Chaney et Leguay architectes d'opération

■ SÉQUENCE 4 À 14 RUE BOULEVARD DE LA RENAISSANCE



TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Du Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement Moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante. L'utilisation du porte-à-faux, notamment pour le rez-de-chaussée et les balcons, amorce de nouvelles règles de composition des façades. Le béton s'amalgame à la pierre ou la remplace, les ouvertures se font plus larges que hautes... Les Nazairiens découvrent le confort de ces appartements spacieux et lumineux, au cloisonnement libre.

Sources documentaires :

"Le patrimoine des communes de la Loire-Atlantique"
Édition Flohic 1999

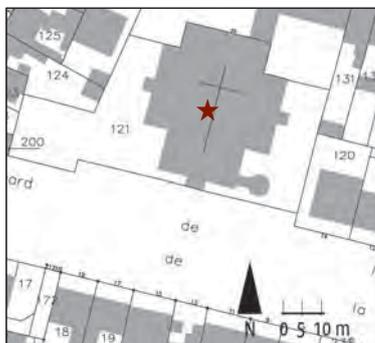
"Promenades architecturales"
Ecomusée de Saint-Nazaire / Archives municipales

Références photos :

06DSC_0149, 06DSC_0151, 06DSC_0151, 07P22TITRE-1

IMMEUBLE BOULEVARD DE LA RENAISSANCE - ÉGLISE

Adresse - Voie principale : Renaissance, bd de
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 TS : 121

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source : 1954
- Par estimation
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

- André Guillou

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture en ardoise
- Le parement lisse
- La modénature sobre
- La couleur blanche

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction de composition issue du Mouvement moderne.



■ IMMEUBLE BOULEVARD DE LA RENAISSANCE - ÉGLISE

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante.

Sources documentaires :

"Le patrimoine des communes de la Loire-Atlantique"
Édition Flohic 1999

Références photos :

06DSC_0152, 06DSC_0153, 07P23TITRE-1

◆ ENSEMBLE URBAIN AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

Adresse - Voie principale : République, avenue de la

Tous les N^{os} de la rue du Général de Gaulle à la rue de la Ville Halluard

Voie secondaire : Blancho, place François

Tous les numéros



Références cadastrales :

Voir plan ci-contre

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source : *de 1952 à 1960
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTES

- *Voir ci-contre

*Plan d'aménagement : 1947

Architecte : J-N Le Maresquier⁽¹⁾

Partie élargie de l'avenue : 1955

Architectes : L. Baizeau, H. Demuer et M. Rauby

N° 11 Hôtel des postes : 1952

Architecte : M. Rauby

1 place P. Sépard Hôtel du Berry : 1952

Architecte : Batillat

N° 28 à 34 : vers 1955

Architectes : L. Baizeau, M. Rauby et C. Dommé

N° 101 : 1954

N° 79 à 81 rue de la Ville Halluard : 1953

Architecte : M. Jolivel

Angle rue J. Jaurès et av. de la République

Anciennes "Nouvelles Galeries" : 1960

Architecte : G. Legendre

N° 78 à 90 : 1953

Architectes : G. Legendre, H. Demur

Angle bd de la Renaissance et av. de la République : 1952

Architectes : M. Jolivel, J. Chanet et J. Le Guay

N° 10 et 12 place François Blancho, ancien immeuble de la coopérative Ruche Union : vers 1955

Architectes : L. Baizeau, H. Demur et M. Rauby



◆ ENSEMBLE URBAIN AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE



Références photos :

03PICT0003, 03PICT0005, 03PICT0006, 03PICT0010, 03PICT0011, 03PICT0018, 03PICT0019, 03PICT0021, 03PICT0022, 03PICT0023, 03PICT0070, 03PICT0071, 03PICT0072, 03PICT0073, 03PICT0076, 03PICT0077, 03PICT0078, 03PICT0139, 06DSC_0074, 06DSC_0082, 06DSC_00103, 06DSC_00104, 06DSC_00105, 06DSC_00106, 07P18, 07P18TITRE-6, 07P18TITRE-7

✦ ENSEMBLE URBAIN AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

Pour toute explication détaillée se reporter au document :

"La prise en compte du patrimoine dans le PLU - l'architecture de la ville" Une fenêtre sur la ville 2007

TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

L'avenue de la République est l'axe structurant nord/sud de la ville reconstruite.

Les bombardements de 1942 et de 1943 détruisent Saint-Nazaire à 90%. Dès 1943, une nouvelle ville surgit sur plans, emprunte d'un mélange de modernité et de régionalisme. Le plan de reconstruction de Le Maresquier⁽¹⁾ est approuvé en 1947 par la commune et l'Etat. Il met en place des principes majeurs pour l'organisation de la ville : la création d'une zone tampon entre le port et la ville, le déplacement de l'axe majeur sur l'avenue de la République (nouvel axe urbain nord-sud), et enfin la reconstruction de la ville vers l'intérieur des terres.

L'avenue de la République a été créée pour mettre en perspective l'Hôtel de Ville et affirmer le pouvoir républicain, en particulier pour les arrivants de la gare. À l'usage, cet effet s'est avéré en contradiction avec la vie de quartier et le renforcement de la centralité. Un centre commercial a été édifié, dans le courant des années 1990, à mi-chemin entre la gare et l'Hôtel de Ville. Les architectures sont très homogènes, immeubles de la reconstruction du Mouvement Moderne et de composition monumentale.

⁽¹⁾ **Jean-Noël Le Maresquier (1903-1982)** est l'architecte en chef de la reconstruction de Saint-Nazaire. Architecte diplômé par le gouvernement en 1928, il enseigne à l'École des Beaux-Arts de 1953 à 1974. Il reste architecte-conseil de la ville de Saint-Nazaire jusqu'en 1978.

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Les immeubles de la reconstruction du Mouvement Moderne et de composition monumentale sont intéressants pris individuellement. Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées.

Pour conserver la lisibilité de cet axe comme axe de composition majeur au plan urbain, le traitement paysager devra être maintenu. Les alignements soulignent la structure urbaine de la Ville constituée. Ils sont implantés sous forme de mail. L'essence choisie décorative et exceptionnelle anime les façades urbaines linéaires et répétitives.

Sources documentaires :

"Le patrimoine des communes de la Loire-Atlantique"
Édition Flohic 1999

"Promenades architecturales"
Ecomusée de Saint-Nazaire / Archives municipales

IMMEUBLE 54 RUE ROGER SALENGRO

Adresse - Voie principale : Salengro, rue Roger N° : 54
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 VP : 89

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : fin XIX^e, début du XX^e
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- La volumétrie complexe
- La polychromie de la façade
- La diversité des percements (forme et échelle)
- La variété des matériaux de façade
- Les modénatures en relief
- Le soubassement marqué
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures de la fin du XIX^e au début du XX^e.



■ IMMEUBLE 54 RUE ROGER SALENGRO

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Éclectique

À partir de la fin du XIX^e, l'architecture est caractérisée par le mélange des styles existants : l'écriture éclectique. À Saint-Nazaire, celle-ci s'inspire de différentes tendances : régionaliste, historiciste, Art nouveau ou encore Art déco. L'éclectisme va à l'encontre de la notion d'unité classique. Ce qui compte désormais c'est que chaque façade se distingue de l'alignement. Architecture polychrome de pierre et de brique dont la vivacité tranche avec les façades enduites qui caractérisent le reste de la ville.

Références photos :

05PICT0230

IMMEUBLE PLACE PIERRE SEMARD - GARE

Adresse - Voie principale : Semard, place Pierre
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 BP 210

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source : 1955
- Par estimation
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

- G. Legendre

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La composition asymétrique
- La volumétrie : additions et soustractions de volumes simples
- Le parement lisse et les divers matériaux laissés bruts
- Les fenêtres en bande
- Les pilotis
- Le traitement différencié des ouvertures
- La modénature sobre mettant en valeur le rythme des lignes horizontales (bandeaux d'acrotères, cordons) et verticales (saillies répétitives)
- La couleur blanche et les couleurs primaires
- Les garde-corps simples et géométriques
- Les menuiseries fines et métalliques

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, immeubles de la reconstruction issus du Mouvement moderne.



■ IMMEUBLE PLACE PIERRE SEMARD - GARE

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Du Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement Moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne

La majorité des architectes ayant participé à la reconstruction de Saint-Nazaire est largement influencée par le "Mouvement moderne". L'emploi des nouveaux matériaux, le béton et l'acier principalement, permet une conception architecturale innovante.

Sources documentaires :

"Le patrimoine des communes de la Loire-Atlantique"
Édition Flohic 1999

"Promenades architecturales"
Ecomusée de Saint-Nazaire / Archives municipales

Références photos :

03PICT0007, 03PICT0009

■ SÉQUENCE 19 ET 21 RUE DE LA VILLE ÉTABLE

Adresse - Voie principale : Ville Étable, rue de la Voie secondaire : N°s : 19, 21



Références cadastrales :

184 XP : 252, 251

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : années 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture à quatre pans en ardoise
- La composition excluant la symétrie
- L'entrée en creux
- La façade plate
- Le parement lisse
- Privilégier le traitement unifié de la façade des maisons jumelles
- Le soubassement affirmé qui différencie rdc et étages
- Les baies plus larges que hautes
- L'encadrement des baies saillant et fin
- Les garde-corps simples avec barre d'appui filante
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets
- Les clôtures basses matérialisant la limite de propriété.

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, maisons de la reconstruction.



■ SÉQUENCE 19 ET 21 RUE DE LA VILLE ÉTABLE

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Les maisons de la reconstruction

Les maisons de la reconstruction sont situées en dehors des axes structurants, intercalées entre des architectures du Second Empire, en bandes, ou encore entre de petits immeubles reconstruits. Elles sont positionnées de diverses façons dans le paysage urbain, et peuvent être composées en maison jumelle. Leur composition architecturale, toujours recherchée, affirme les lignes horizontales. Une modénature typique des années 1950 dessine les éléments d'architecture en formes primaires (carré, rectangle ou cercle). La conception d'un garage est presque systématique et indissociablement liée à la composition de l'édifice.

Références photos :

06DSC_0072, 06DSC_0073, 07P6TITRE-1

IMMEUBLE 2 RUE DU VINGT HUIT FÉVRIER 1943 - PRESBYTÈRE

Adresse - Voie principale : Vingt Huit Février 1943, rue du N° : 2
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 XN : 66

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : fin du XIX^e, début du XX^e
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- La volumétrie complexe
- La diversité des percements (forme et échelle)
- La variation des rapports pleins/vides
- L'animation des volumes caractérisée par l'assemblage de plusieurs toitures
- La variété des matériaux de façade et des modénatures : tendance régionaliste ou historiciste : maçonneries mixtes moellon et pierre appareillée, polychromie structurelle
- Encadrements de baies, corniches et bandeaux
- Les sections, profils et matériaux des châssis de fenêtres et des volets

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures de la fin du XIX^e au début du XX^e.



■ IMMEUBLE 2 RUE DU VINGT HUIT FÉVRIER 1943 - PRESBYTÈRE

TPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique



Éclectique

À partir de la fin du XIX^e, l'architecture est caractérisée par le mélange des styles existants : l'écriture éclectique. À Saint-Nazaire, celle-ci s'inspire de différentes tendances : régionaliste, historiciste, Art nouveau ou encore Art déco. L'éclectisme va à l'encontre de la notion d'unité classique. Ce qui compte désormais c'est que chaque façade se distingue de l'alignement. Architecture polychrome de pierre et de brique dont la vivacité tranche avec les façades enduites qui caractérisent le reste de la ville.

Références photos :

06DSC_0059, 06DSC_0060, 07P17TITRE-1

IMMEUBLE 9 RUE DU VINGT HUIT FÉVRIER 1943

Adresse - Voie principale : Vingt Huit Février 1943, rue du N° : 9
Voie secondaire :



Références cadastrales :

184 XK : 78

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source
- Par estimation : 2^{de} partie du XIX^e siècle
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

Ce sont celles qui font la spécificité de cette famille d'architecture :

- Le volume simple
- La toiture en ardoise
- La composition symétrique de la façade
- Les rapports de proportion entre pleins et vides
- Le jeu d'assemblage des matériaux soulignant la modénature
- Les modénatures à ordonnancement classique en pierre de taille : corniche et larmiers, encadrements de baies...
- Les balcons en console
- Les ferronneries ouvragées
- Les baies plus hautes que larges avec des fenêtres différentes au premier et au dernier niveau
- Les menuiseries à grands carreaux recoupées de 2 à 3 petits-bois horizontaux
- Les volets en bois persiennés, de type brisé, repliés dans l'embrasure des baies

Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture, les architectures du Second Empire.



■ IMMEUBLE 9 RUE DU VINGT HUIT FÉVRIER 1943

TYPLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- "Monument"

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

Second Empire

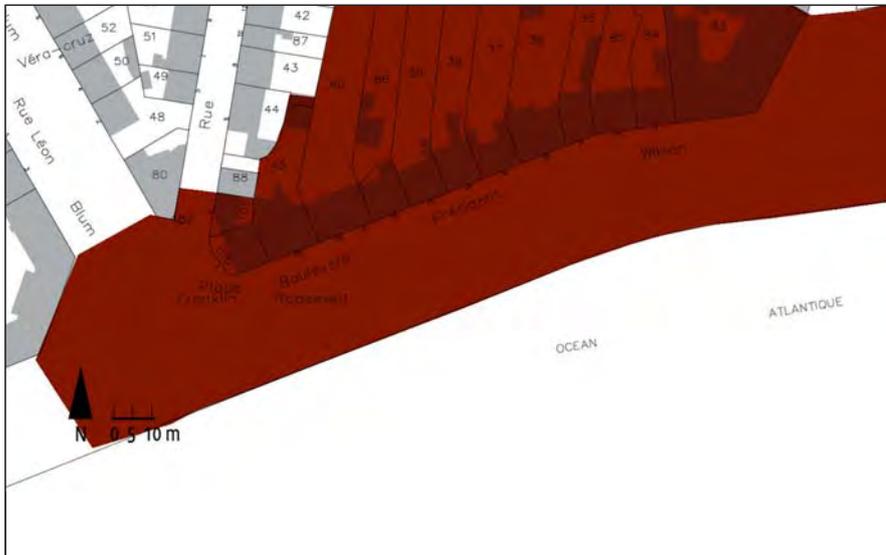
Comme son nom l'indique, le style Second Empire est né en France sous le règne de Napoléon III, lors de l'agrandissement du palais du Louvre. Il s'inspire dans ses grandes lignes de l'architecture de la Renaissance française. C'est un style aux éléments de décor souvent fortement en relief et élaborés. Il connaît un grand succès auprès de la bourgeoisie de l'époque. L'une de ses caractéristiques est l'utilisation du toit à la Mansart, qui peut être à deux ou quatre versants. Avec le style Second Empire, la modénature réapparaît, ainsi que l'introduction du pan coupé, qui permet d'accentuer la perspective. Les balcons, filants ou ponctuels, sont caractéristiques, ainsi que l'usage de la pierre de taille appareillée.

Références photos :

07P44TITRE-1

◆ ENSEMBLE URBAIN BOULEVARD DU PRÉSIDENT WILSON

Adresse - Voie principale : Wilson, bd du président N^{os} : 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29
 Voies secondaires : Franklin, place N^o : 2
 Traict, rue du N^{os} : 1, 3



Références cadastrales :

184 XV : 106, 45, 40, 86, 39, 38, 37, 36, 35, 85, 84, 83

Rappel :

Conformément à l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme, le PLU peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur, ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

APPRÉCIATION

- Quartier remarquable
- Ensemble urbain remarquable
- Séquence urbaine remarquable
- Immeuble remarquable

DATATION

- Par source :
- Par estimation : entre 1850 et 1950
- Porte la date

MOTIF DE LA PROTECTION

- Historique
- Culturel

ARCHITECTE

-



◆ ENSEMBLE URBAIN BOULEVARD DU PRÉSIDENT WILSON



Références photos :

06DSC_0026, 06DSC_002È, 06DSC_0028, 06DSC_0029, 06DSC_0030, 06DSC_0031, 07P10TITRE-1, 07P10TITRE-2, 07P10TITRE-4, 07P10TITRE-5, 07P10TITRE-6, 07P11TITRE-1

◆ ENSEMBLE URBAIN BOULEVARD DU PRÉSIDENT WILSON

Pour toute explication détaillée se reporter au document :

“La prise en compte du patrimoine dans le PLU - l'architecture de la ville” Une fenêtre sur la ville 2007

TYPOLOGIES

- Maison de ville
- Maison à loyers
- Immeuble de rapport
- Immeuble grand ensemble
- Hôtel particulier
- “Monument”

FAMILLES D'ARCHITECTURE

- Second Empire
- Éclectique
- Maison de la reconstruction
- Immeuble de la reconstruction de composition monumentale
- Immeuble de la reconstruction issu du Mouvement moderne
- Immeuble de la reconstruction de composition classique

À partir de 1871, le boulevard de l'Océan est aménagé depuis le vieux village jusqu'à la pointe de Villès-Martin. Sur le front de mer, des villas ou hôtels particuliers sont érigés. Le boulevard subira les bombardements de la seconde guerre, les dommages seront moins conséquents que dans le reste de la ville. Le boulevard se prolonge au pied du quartier de la Havane. Cet ensemble urbain est majoritairement représenté par les familles d'architectures second empire, de la fin du XIXème début XXème (architectures éclectiques empruntant à divers styles) et de quelques hôtels particuliers de la reconstruction. L'espace urbain dégagé est un espace dans lequel l'océan est mis en scène. La confrontation entre l'espace construit et l'espace « sauvage » de l'atlantique est aménagée au moyen d'une digue en surplomb, plantée d'un double alignement et traitée comme une longue promenade.

CARACTÉRISTIQUES À PRÉSERVER OU À METTRE EN VALEUR :

De nombreux édifices sont intéressants pris individuellement. Il s'agit de constructions de divers « styles ». Pour leur maintien et mise en valeur, il faut se reporter au cahier : « La prise en compte du patrimoine dans le PLU - L'ARCHITECTURE DE LA VILLE » - Une fenêtre sur la ville – 2007 ; et suivre les recommandations adaptées à la famille d'architecture concernée. Mais le boulevard Wilson présente des qualités urbaines et paysagères qui dépassent les caractéristiques individuelles des édifices. Ce sont également ces qualités de l'organisation spatiale qu'il s'agit de maintenir : hauteur des constructions, largeur de l'esplanade, traitement de la promenade, double alignement. Cet espace n'a pas vocation à devenir un axe à grand trafic routier.

Sources documentaires :

“Le patrimoine des communes de la Loire-Atlantique”
Édition Flohic 1999

U n e f e n ê t r e s u r l a v i l l e

V. Thiollet-Monsénégó, architecte - urbaniste
57 rue de Versailles - 92410 Ville d'Avray -
vmonsenegro@unefenetresurlaville.fr
01 47 50 38 44